

# Programme d'études

## 10<sup>e</sup> année



Présentation CA du CSF

12 mai 2018

Pascale Bernier

Directrice de secteur

# Programme d'études

## 10<sup>e</sup> année



**Domaine d'apprentissage : FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE —  
Études littéraires et artistiques**

**10<sup>e</sup> année**

### **FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE 10 – 12 Études littéraires et artistiques 10 (2 crédits)**

Le cours d'études littéraires et artistiques (requis) permettra à l'élève de découvrir une variété de textes et d'œuvres issus d'époques, de cultures, de styles et de genres différents. L'élève développera ses capacités d'analyse, d'interprétation et d'évaluation afin de mieux apprécier les qualités formelles et esthétiques d'une œuvre. Par l'étude d'une variété d'auteurs et d'artistes, l'élève acquerra une culture générale qui contribuera au développement de son identité francophone. De plus, ces études ouvriront ses horizons de citoyen du monde.

Les éléments suivants pourraient être considérés dans le cours d'études littéraires et artistiques :

- les genres littéraires : le théâtre, le roman et la nouvelle, l'essai, la poésie et la chanson, le discours
- les courants artistiques du XX<sup>e</sup> siècle : le surréalisme, le symbolisme, l'absurde, l'existentialisme, le modernisme, le postmodernisme
- les classes artistiques : la sculpture, la peinture, le dessin, le cinéma, la musique, les arts de la scène (mime, théâtre, danse, cirque, etc.), l'architecture, les arts médiatiques (radio, télévision, photographie), les jeux vidéo, la bande-dessinée, l'expression culinaire

# Français Langue Première / 4 crédits

## A) Organisation générale

### Une structure complémentaire

Obligatoire

**Études littéraires et artistiques**

2 crédits

Au choix :

**Production écrite**

**Expression orale**

**Nouveaux médias**

2 crédits / option

# Organisation générale (suite)

## **Une structure identique**

- Une introduction
- 4-5 grandes idées
- Des compétences disciplinaires (généralités)
- Un contenu (spécificités)
- Des approfondissements (précision sur le contenu et les compétences disciplinaires)

# B ) Organisation spécifique

## a) Études littéraires et artistiques (obligatoire)

### **Exemples :**

- Introduction : les courants artistiques du XXe siècle
- Grandes idées : un texte enrichit la compréhension de soi, de l'autre, d'une époque et du monde.
- Compétences disciplinaires : prendre en compte la diversité ou la richesse du contexte.
- Contenu : outils langagier: la syntaxe et le vocabulaire

## b) Production écrite (au choix)



### Exemples :

- Introduction : la réalisation finale: lettre d'opinion, narration, poésie, rap, chanson
- Grandes idées : la démarche créative nécessite une autodiscipline et une planification
- Compétences disciplinaires : Analyser les effets de la langue, de la structure et du style sur le destinataire
- Contenu : le processus d'écriture

## c) Expression orale (au choix)



### Exemples :

- Introduction : la réalisation finale: la radio, la baladodiffusion, le slam, le théâtre, l'art oratoire
- Grandes idées : l'art de la persuasion passe par le pouvoir de la voix
- Compétences disciplinaires : reconnaître les procédés de l'art du discours et leur impact sur le destinataire
- Contenu : les stratégies de mémorisation

## d) Nouveaux médias (au choix)

### **Exemples :**

- Introduction : la réalisation finale: les sites web, les blogues, les jeux vidéos, le courrier électronique
- Grandes idées : la citoyenneté numérique implique une prise de conscience de l'impact des nouveaux médias
- Compétences disciplinaires : identifier et mettre en pratique les principes de la citoyenneté numérique
- Contenu : le langage numérique





# Conclusion

## Mise en œuvre : septembre 2018

- Nouvelle organisation scolaire
- Formation
  - ✓ Tdg
  - ✓ Formation zoom : 25 avril
  - ✓ Formation zoom : 14 mai (par les services éducatifs)
- La suite : élaboration et cohérence des programmes de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année